



Commune de GIVISIEZ



**Message d'automne du Conseil communal
et convocation à l'Assemblée communale
du 7 décembre 2020**



La Commune de Givisiez choisit de compenser le CO₂ produit par cet imprimé.

Photo de couverture : Brigitte Babst

Photo page 4 : Jean-Pierre Telley

Photo page 18 : Commune de Givisiez

Dessins : Pécub

Sommaire

Convocation à l'Assemblée communale du 7 décembre 2020	3
Message du Syndic.....	4
Récapitulation du budget de fonctionnement 2021.....	6
Commentaires sur le budget de fonctionnement 2021.....	8
Planification financière 2021-2025	14
Vente d'une partie de la parcelle 595 RF aux TPF	16
Horaires de l'Administration, de la Déchetterie et de la Bibliothèque durant les fêtes de fin d'année.....	17
<i>Dans le rétroviseur</i>	18
Retours de voyage et voyage vers la Suisse – Coronavirus.....	19
Déchets encombrants	20
Vie sportive, culturelle et sociale :	
Projet de réseau VTT dans le Grand-Fribourg	21
Chaperon Rouge	22
ORCOC – Rupture alimentation électrique-blackout.....	23
Ateliers d'écriture de la Bibliothèque	24
ForêtSuisse – des trésors en forêt ?	26
Formulaire de commande bois de feu.....	27
Forêts-Sarine – Plan de gestion forestier	
Changement d'horaire des transports publics.....	



Convocation à l'Assemblée communale du 7 décembre 2020

Convocation

Les citoyennes et citoyens de Givisiez sont convoqués à l'Assemblée communale ordinaire qui aura lieu le **lundi 7 décembre 2020 à 20 h** au Rural, route du Château-d'Affry 30.

ORDRE DU JOUR :

1. Procès-verbal de l'Assemblée communale du 19 octobre 2020
(ce pv ne sera pas lu : il peut être consulté au bureau communal ou sur le site www.givisiez.ch)
2. Budget de fonctionnement 2021
3. Vente d'une partie de l'article 595 RF aux TPF
4. Divers

*Au nom du Conseil communal
Le Syndic : Vladimir Colella
La Secrétaire : Estelle Chatagny*

Message du Syndic

A l'heure d'écrire ce message, ce qui intervient plusieurs semaines avant la publication effective, la pandémie de Coronavirus évolue inexorablement. Les chiffres qui nous parviennent ne sont pas rassurants et les gouvernements, tant le nôtre que ceux étrangers, prennent des mesures de plus en plus dures, ce qui limite les libertés de tout le monde.



Ces mesures ne sont toutefois pas unifiées et les approches sont très différenciées, entre des confinements généraux ou territoriaux, voire pas de confinement du tout, entre des magasins fermés et ceux « non-essentiels », entre des dépistages de toute la population ou des tests effectués qu'en cas de suspicion de maladie.

Ces restrictions font monter la grogne au sein des populations et nous voyons que dans nos pays voisins des émeutes éclatent, notamment en Italie, en Espagne ou en Allemagne. Ces manifestations, qui se déroulent également en Suisse, sont attisées par ceux qui sont définis comme « coronasceptiques ».

Évidemment, il n'est déjà pas facile de prendre des décisions qui impactent le quotidien des gens mais il est encore plus difficile de le faire quand ces décisions sont prises dans un contexte d'incertitudes. Devoir trancher avec des informations qui peuvent être partielles ou contradictoires, est un exercice sous-estimé. Seul l'avenir pourra confirmer ou non si les décisions prises aujourd'hui ont été bonnes ou mauvaises ou quelles décisions il aurait fallu prendre ou ne pas prendre.

A titre d'exemple, il n'est pas non plus facile, dans le domaine sportif, pour un arbitre de prendre la bonne décision lorsqu'une équipe vous hurle de décider dans un sens alors que l'autre demande de siffler en sa faveur, le tout dans la clameur du public. Public qui arrive à ses conclusions en fonction de sa propre appréciation de la situation et de ce que les caméras ont pu capturer et rediffusent au ralenti.

J'y vois un parallèle avec la situation de nos dirigeants politiques et les « coronasceptiques ». En effet, dans le contexte de la pandémie actuelle, je salue les autorités devant réussir à garder la tête froide pour gérer de manière objective les informations reçues en faisant abstraction de la clameur du public attisée par les médias, les réseaux sociaux, etc.

Une difficulté dans ce cadre, est de mettre de côté toutes les informations erronées dont l'écho est, dans notre société de l'information immédiate, amplifié. En effet, les rumeurs, les fake-news ou encore l'avis de tout un chacun peuvent se répandre rapidement. Le phénomène est d'autant plus inquiétant en le mettant en relation avec les recherches des psychologues américains David Dunning et Justin Kruger. Ces derniers ont démontré l'effet Dunning-Kruger, aussi appelé effet de surconfiance, qui est un biais cognitif selon lequel les moins qualifiés dans un domaine surestiment leur compétence. De la sorte, les avis de ceux qui en savent en réalité le moins mais qui le clament le plus résonnent plus que ceux qui savent le plus mais qui sont également conscients qu'ils ont beaucoup à apprendre et s'expriment donc avec plus de retenue.

Dans la vie communale, cela fonctionne également comme cela. Le Conseil communal prend des décisions avec les éléments qu'il a à sa disposition, en poursuivant l'intérêt général de Givisiez. Cette charge est prenante et la responsabilité est grande. Dans notre Commune, nous avons la chance de pouvoir compter sur nombre de personnes qui s'engagent et se mettent à disposition de la communauté. Nous l'avons vécu de manière particulièrement forte, dès le début de la pandémie. Que ces personnes soient remerciées très chaleureusement ! Que cette solidarité puisse perdurer, quelles que soient les épreuves qui nous attendent.

Evidemment, il est toujours possible de trouver celui ou celle qui critiquera, en règle générale dans un esprit constructif, l'action du Conseil communal, probablement en raison d'un défaut d'information. Cela, touchant les membres du Conseil, n'affecte, heureusement, pas la motivation de l'équipe en place qui a trouvé la stabilité nécessaire en son sein pour son action quotidienne.

Partant, avec les informations dont je dispose, je vous invite à prendre soin de vous et de vos proches et surtout : gardez la santé !

Vladimir Colella
Syndic

Récapitulation du budget de fonctionnement 2021

Budget 2021

	Charges	Produits
0 ADMINISTRATION	1 557 200,00	241 700,00
1 ORDRE PUBLIC	500 250,00	38 800,00
2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION	3 727 885,00	177 000,00
3 CULTURE, SPORTS ET LOISIRS	543 600,00	51 075,00
4 SANTE	1 249 150,00	6 000,00
5 AFFAIRES SOCIALES	2 155 300,00	10 950,00
6 TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	1 580 600,00	187 950,00
7 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	2 075 650,00	1 871 350,00
8 ECONOMIE	45 500,00	
9 IMPOTS, FINANCES ET IMMEUBLES	3 235 530,00	14 086 159,00
TOTAUX DE FONCTIONNEMENT	16 670 665,00	16 670 984,00
Excédents charges/produits fonctionnement	0,00%	-319,00

Budget 2020**Comptes 2019**

Charges**Produits****Charges****Produits**

1 563 000,00	241 700,00	1 498 778,04	254 434,05
488 600,00	38 800,00	408 155,03	45 043,65
3 742 450,00	130 000,00	3 676 914,39	172 897,95
548 500,00	48 675,00	601 635,50	44 043,75
1 220 020,00	6 000,00	1 211 846,00	8 497,00
2 092 900,00	10 950,00	1 960 385,41	7 483,85
1 635 650,00	181 900,00	1 458 458,34	167 980,25
2 183 350,00	1 989 550,00	1 954 951,46	1 767 738,46
54 480,00		44 412,35	640,00
3 391 280,00	13 557 359,00	4 896 967,03	15 231 675,41

16 920 230,00**16 204 934,00****17 712 503,55****17 700 434,37**

-4,41%**715 296,00****-0,07%****12 069,18**

Commentaires sur le budget de fonctionnement 2021

PREAMBULE

Vu le contexte incertain de l'évolution de l'économie et la pandémie, l'exercice du budget 2021 contient certains éléments qui sont à apprécier avec prudence, en particulier en ce qui concerne les recettes fiscales. De plus, le budget 2021 rime encore avec PF17, respectivement avec l'entrée en vigueur de la réforme fiscale des entreprises. Une importante diminution des recettes fiscales des personnes morales a été annoncée, depuis plusieurs années, en cas d'acceptation de ladite réforme. Aujourd'hui, les estimations basées sur les taxations 2018 ont été ajustées sur la base des directives de la Direction des finances (DFIN) ainsi que du Service cantonal des contributions (SCC).

Les recettes fiscales, à la baisse, ont été estimées sur la base des recommandations données par le Service cantonal des contributions, en tenant compte des effets du COVID. En outre, une diminution de CHF 100'000.- a été prévue pour tenir compte du projet de loi concernant les jeux de divertissements.

Nous prévoyons en 2021 une recette extraordinaire liée à la vente du terrain, concernant le projet Chanteclair, pour un acompte de CHF 1'000'000.

Au vu de ce qui précède, le Conseil communal soumet à l'Assemblée communale du 7 décembre 2020 un budget bénéficiaire à hauteur de CHF 319, correspondant à CHF 16'670'665 de charges pour des recettes de CHF 16'670'984.

L'intégralité du budget 2021 ne figure pas dans le présent Message. Il peut être consulté et téléchargé sur le site internet www.givisiez.ch. Il est également disponible à l'Administration communale.

Nous vous donnons ci-après les commentaires sur les principales fluctuations par dicastère.

Administration	Budget 2021	Budget 2020	Comptes 2019
01 Assemblée, Conseil, Commissions	- CHF 239'500	- CHF 259'500	- CHF 229'460.95

Les frais de ce chapitre ont été revus à la baisse, notamment en ce qui concerne le traitement et les frais du Conseil communal. Ce dernier se base principalement sur les comptes 2019 estime que le rythme de croisière est atteint et qu'il correspond à la réalité malgré, les nombreux dossiers à traiter et les enjeux à venir.

02 Administration générale	- CHF 1'076'000	- CHF 1'061'800	- CHF 1'014'863.04
-----------------------------------	------------------------	------------------------	---------------------------

Le budget de l'administration générale est plus élevé par rapport aux comptes 2019. Le traitement du personnel a changé en raison de plusieurs modifications au sein de notre administration. Nous prévoyons également de remettre à jour notre site internet pour un montant de CHF 15'000 et d'un budget lié à la fusion du Grand-Fribourg pour un montant de CHF 12'000.

Ordre public

	Budget 2021	Budget 2020	Comptes 2019
11 Police	- CHF 147'600	- CHF 143'600	- CHF 126'274.60

Notre participation au financement de la police intercommunale augmente de CHF 4'000 en regard du budget 2020. Le budget global de l'ACoPol augmente par rapport à 2020, principalement en raison des charges liées aux salaires des agents de police et des employés.

12 Justice	- CHF 130'000	- CHF 132'800	- CHF 92'134.38
-------------------	----------------------	----------------------	------------------------

Les coûts de gestion de l'Association pour le Service officiel des curatelles (SOCS) est stable par rapport à 2020.

14 Police du feu	- CHF 120'150	- CHF 121'250	- CHF 123'063.55
-------------------------	----------------------	----------------------	-------------------------

Le regroupement du Corps des sapeurs-pompiers de Givisiez avec le Bataillon des sapeurs-pompiers de Fribourg ayant pris effet au 1er janvier 2018, les premiers comptes démontrent une gestion des coûts en adéquation avec les prévisions.

15 Militaire	- CHF 30'000	- CHF 15'000	- CHF 1'020.65
---------------------	---------------------	---------------------	-----------------------

Notre participation aux frais du stand de tir de Belfaux est plus élevée en raison de l'assainissement de la ciblérie durant les années 2021 et 2022.

16 Protection de la population	- CHF 22'700	- CHF 23'150	- CHF 17'196.90
---------------------------------------	---------------------	---------------------	------------------------

Les charges de ce chapitre ont subi une hausse ces dernières années, tout particulièrement au niveau de l'électricité de notre abri PC. Des mesures ont été entreprises afin d'y remédier. Un sous-compteur a notamment été posé au niveau du local utilisé par la jeunesse.

Enseignement et formation

	Budget 2021	Budget 2020	Comptes 2019
	- CHF 3'550'885	- CHF 3'612'450	- CHF 3'504'016.44

20 Ecole enfantine	- CHF 264'600	- CHF 257'800	- CHF 256'255.80
---------------------------	----------------------	----------------------	-------------------------

21 Cycle scolaire obligatoire	- CHF 2'427'235	- CHF 2'464'200	- CHF 2'347'961.34
--------------------------------------	------------------------	------------------------	---------------------------

Les coûts globaux de l'enseignement et de la formation sont inférieurs de CHF 61'565 par rapport au budget 2020 et supérieurs aux comptes 2019 de CHF 46'868.56. La comparaison du budget 2020 et 2021 nous laisse apparaître une stabilité au niveau des coûts.

Les charges liées aux écoles spécialisées ainsi qu'à la formation professionnelle diminue de CHF 14'400 en regard du budget 2020.

Les frais de notre structure d'accueil extrascolaire diminuent légèrement grâce à la bonne gestion des coûts.

Commentaires sur le budget de fonctionnement 2021 (suite)

Culture, sport et loisirs	Budget 2021	Budget 2020	Comptes 2019
30 Culture	- CHF 357'100	- CHF 384'500	- CHF 388'656.80

Les coûts liés à la culture sont en baisse en regard du budget 2020, principalement en raison des frais du Conservatoire de Fribourg en diminution par rapport au budget 2020 de CHF 17'800.

34 Sports	- CHF 101'000	- CHF 88'500	- CHF 143'868.00
------------------	----------------------	---------------------	-------------------------

Notre contribution aux sociétés sportives est en légère hausse en regard du budget 2020, mais en dessous des comptes 2019 de CHF 42'868. En effet, des travaux d'entretien spécifiques ont été réalisés en 2019 sur nos diverses places de sport.

35 Loisirs	- CHF 34'425	- CHF 26'825	- CHF 25'066.95
-------------------	---------------------	---------------------	------------------------

Ce poste comprend principalement les coûts relatifs aux camps scolaires des enfants. L'entrée en vigueur de la nouvelle loi scolaire ne permet plus qu'une refacturation minimale aux parents pour ces activités sportives. Cependant, en plus des subventions «Pro Juventute» et «Jeunesse & Sport», l'octroi d'une subvention cantonale supplémentaire de CHF 75/élève depuis 2019.

En 2021, il est prévu des entretiens des places de jeux pour un montant supplémentaire de CHF 10'000.

Santé	Budget 2021	Budget 2020	Comptes 2019
	- CHF 1'243'150	- CHF 1'214'020	- CHF 1'203'349.00

L'évolution des coûts de la santé, représentant essentiellement des charges liées, résulte notamment de la variation démographique. Nos diverses participations aux frais des homes augmentent de CHF 8'530 en regard du budget 2020. Les frais des soins ambulatoires subissent une hausse de CHF 22'500 par rapport au budget 2020.

Affaires sociales	Budget 2021	Budget 2020	Comptes 2019
	- CHF 2'144'350	- CHF 2'081'950	- CHF 1'952'901.56

Les dépenses de ce chapitre augmentent principalement en raison de notre participation au Service social de la Sonnaz qui augmente de CHF 78'350 par rapport au budget de 2020.

Transports et communications

	Budget 2021	Budget 2020	Comptes 2019
62 Routes communales	- CHF 686'850	- CHF 675'900	- CHF 659'671.64

L'augmentation de CHF 10'950 est principalement liée à l'engagement d'un apprenti et des frais de formation.

65 Transports publics	- CHF 681'300	- CHF 753'800	- CHF 609'509.45
------------------------------	----------------------	----------------------	-------------------------

La diminution de CHF 72'500, provient principalement, de moins d'étude mobilité prévues en 2021 par rapport au budget 2020.

Protection de l'environnement

	Budget 2021	Budget 2020	Comptes 2019
70 Eau potable	- CHF 455'600	- CHF 520'600	- CHF 439'662.80

71 Eaux usées	- CHF 635'500	- CHF 649'700	- CHF 680'443.80
----------------------	----------------------	----------------------	-------------------------

Les charges d'exploitation de notre réseau d'eau potable restent globalement stables.

Au niveau du renouvellement du réseau d'épuration, la mise à jour du plan général d'évacuation des eaux usées touche à sa fin. Celui-ci permettra d'envisager progressivement dans le futur les travaux préconisés.

72 Ordures	- CHF 716'550	- CHF 755'550	- CHF 695'818.50
-------------------	----------------------	----------------------	-------------------------

Les coûts liés à la déchetterie intercommunale ainsi qu'au ramassage des déchets ménagers et encombrants de la Commune diminuent par rapport au budget 2020. Ceci résulte principalement du fait que la gestion de la déchetterie s'effectue en collaboration avec la commune de Granges-Paccot au prorata de la population. A noter que celle de Granges-Paccot a considérablement augmenté ces dernières années.

79 Aménagement du territoire	- CHF 145'800	- CHF 133'300	- CHF 131'043.20
-------------------------------------	----------------------	----------------------	-------------------------

Ce chapitre comprend principalement les coûts relatifs à la gestion des permis de construire ainsi que les honoraires pour les diverses études d'aménagement du territoire. Le plan d'aménagement local (PAL) devra, en raison d'une décision du Tribunal fédéral, subir une nouvelle mise à jour en 2020-2021.

Commentaires sur le budget de fonctionnement 2021 (suite)

Impôts, finances	Budget 2021	Budget 2020	Comptes 2019
90 Impôts	CHF 12'155'634	CHF 12'649'374	CHF 12'696'760.10

Comme indiqué dans le préambule, le produit fiscal a été évalué selon les directives de la direction des finances et du Service cantonal des contributions. La variation à la baisse par rapport au budget 2020 s'élève à CHF 250'000 pour les personnes physiques et à CHF 365'000 pour les personnes morales.

Les comptes 2018 avaient permis à la Commune de créer une provision en lien avec la réforme fiscale des entreprises à hauteur de CHF 800'000. Le Conseil communal a opté pour la dissolution partielle de celle-ci, à savoir CHF 400'000 sur le budget 2020 et CHF 400'000 sur le budget 2021. Cette opération comptable permet d'améliorer positivement le résultat mais elle ne règle pas le problème des liquidités du ménage communal sur lesquels le Conseil communal devra veiller scrupuleusement en 2021 tout en étudiant la meilleure alternative pour les années futures.

93 Péréquation financière	- CHF 866'200	- CHF 915'490	- CHF 1'020'935
----------------------------------	----------------------	----------------------	------------------------

Ce chiffre représente les effets tangibles pour notre collectivité de la péréquation financière des ressources et des besoins. Celle-ci ne subit pas encore l'impact de la réforme fiscale des entreprises précitée. Elle se fera sentir pour la première fois en 2023 mais uniquement de manière partielle. Pour rappel, le système de calcul prend en considération les 3 dernières années de données fiscales. L'effet de PF 17 sur la péréquation intercommunale ne sera complet qu'à partir du budget 2025.

940 Finances	- CHF 359'155	- CHF 449'155	- CHF 267'124.49
---------------------	----------------------	----------------------	-------------------------

La diminution des charges financières par rapport au budget 2020, provient principalement du renouvellement d'emprunts à des taux zéros voire négatifs.

Immeubles

Budget
2021

Budget
2020

Comptes
2019

942 Immeubles

- CHF 1'040'850

- CHF 1'091'850

- CHF 1'039'056.32

Les montants à charges de ce chapitre sont en ligne en regard des comptes 2019.

Ci-après les frais d'entretien prévus pour les bâtiments communaux :

- Bâtiments scolaires CHF 35'000
- Maison Cochard CHF 2'000
- Maison communale CHF 8'000
- Centre sportif Chandolan CHF 25'000
- La Faye CHF 5'000
- Le Rural CHF 10'000
- Domaine Toutvent CHF 3'000

Les frais d'entretien des bâtiments communaux n'ont pas de remarques particulières et sont récurrents.



Planification financière 2021-2025

Compte	Désignation	Budget 2021		Budget 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION	1 557 200,00	241 700,00	1 559 200,00	245 200,00
1	ORDRE PUBLIC	500 250,00	38 800,00	482 000,00	38 800,00
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	3 727 885,00	177 000,00	3 742 250,00	177 000,00
3	CULTURE, SPORTS ET LOISIRS	543 600,00	51 075,00	560 500,00	51 075,00
4	SANTE	1 249 150,00	6 000,00	1 347 050,00	6 000,00
5	AFFAIRES SOCIALES	2 155 300,00	10 950,00	2 126 000,00	10 950,00
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	1 580 600,00	187 950,00	1 583 800,00	181 900,00
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	2 075 650,00	1 871 350,00	2 062 850,00	1 894 250,00
8	ECONOMIE	45 500,00	0,00	45 300,00	
9	IMPOTS, FINANCES ET IMMEUBLES	3 235 530,00	14 086 159,00	3 631 930,00	13 354 159,00
TOTALISATION		16 670 665,00	16 670 984,00	17 140 880,00	15 959 334,00
Résultat		0,00%	-319,00	-7,40%	1 181 546,00

Budget 2023**Budget 2024****Budget 2025****Charges****Revenus****Charges****Revenus****Charges****Revenus**

1 576 200,00	247 200,00	1 587 200,00	248 700,00	1 597 200,00	250 700,00
467 500,00	38 800,00	467 500,00	38 800,00	467 500,00	38 800,00
3 767 750,00	177 000,00	3 781 250,00	177 000,00	3 793 250,00	177 000,00
565 000,00	51 450,00	568 500,00	51 700,00	568 500,00	51 700,00
1 487 300,00	6 000,00	1 512 600,00	6 000,00	1 555 300,00	6 000,00
2 133 650,00	10 950,00	2 140 200,00	10 950,00	2 140 200,00	10 950,00
1 594 300,00	181 900,00	1 605 300,00	181 900,00	1 610 300,00	181 900,00
2 063 850,00	1 895 250,00	2 064 850,00	1 896 250,00	2 064 850,00	1 896 250,00
45 300,00		45 300,00		45 300,00	
3 608 980,00	13 206 382,00	3 620 980,00	13 211 382,00	3 620 980,00	13 150 521,00

17 309 830,00 15 814 932,00 17 393 680,00 15 822 682,00 17 463 380,00 15 763 821,00**-9,45% 1 494 898,00 -9,93% 1 570 998,00 -10,78% 1 699 559,00**

Vente d'une partie de la parcelle 595 RF aux TPF

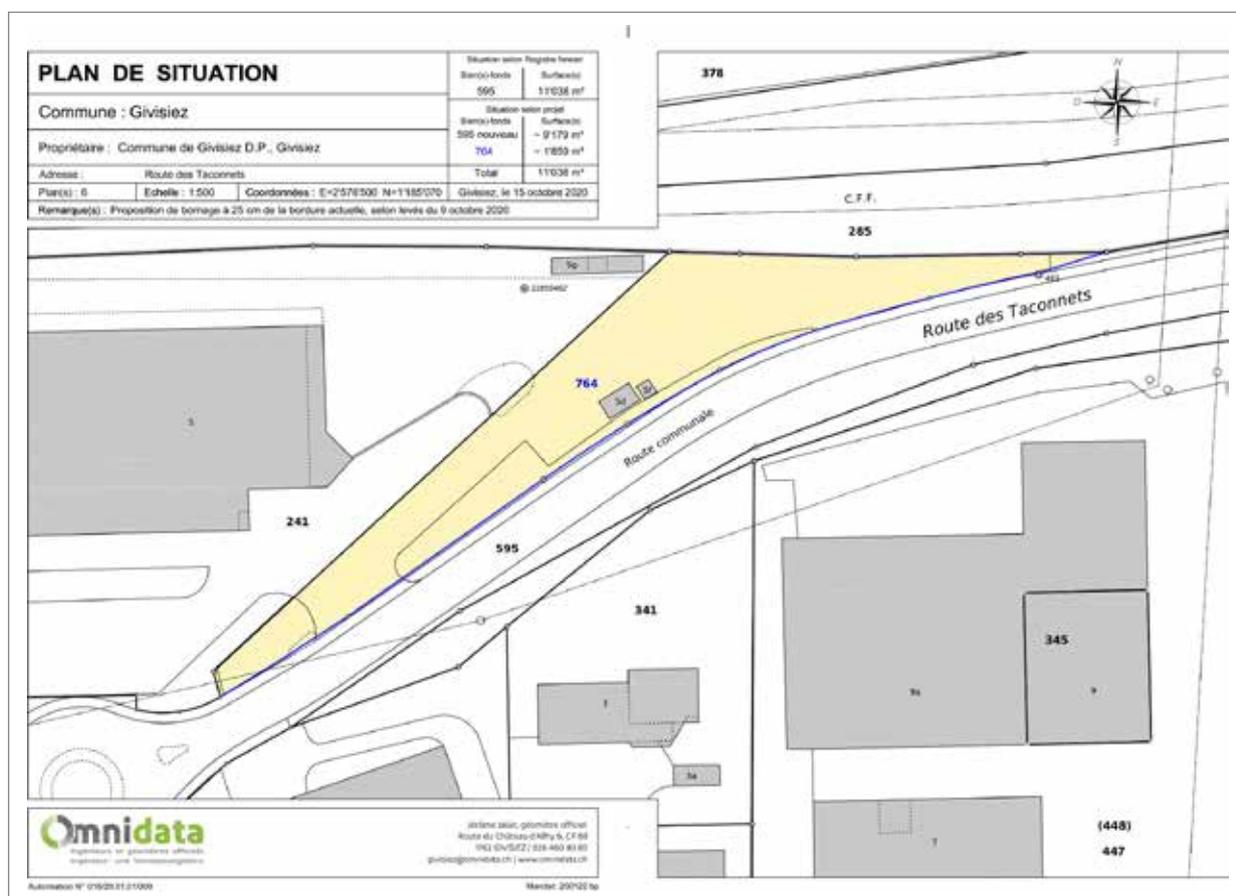
Délégation de compétence au Conseil communal pour la vente d'une parcelle de terrain à la Route des Taconnets

D'ici à 2025, la construction d'un nouveau cycle d'orientation de « l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français » devra être terminée pour accueillir les élèves, notamment, de notre Commune. Dès lors, ce seront plus de 750 élèves qui pourront étudier directement à Givisiez. Soucieux d'assurer entièrement la maîtrise foncière liée au développement du PAD des Taconnets, les TPF ont émis le souhait d'acquérir une partie de la parcelle 595 RF Givisiez, à l'emplacement de notre actuelle déchetterie, en vue ensuite de la mettre à disposition du COSAHL.

Il s'agit d'une surface de 1'859 m², sise à l'ouest de la parcelle art. 595 RF Givisiez (cf. plan).

Le Conseil communal a répondu favorablement à cette demande, sous réserve de ratification par l'Assemblée communale.

En conséquence, le Conseil communal propose à l'Assemblée communale du 7 décembre 2020 d'accepter la vente aux TPF de 1'859 m² de terrain sis à la Route des Taconnets, art. 595 RF Givisiez, au prix de CHF 1'000.- / m², soit une somme de CHF 1'859'000.-.



Horaires durant les fêtes de fin d'année 2020

Durant les fêtes de fin d'année, l'**Administration communale** sera fermée du

mercredi 23 décembre 2020 à 16h au lundi 4 janvier 2021 à 13h30

Nous vous remercions d'ores et déjà de prendre vos dispositions suffisamment tôt pour les formalités administratives à remplir durant cette période.

La **Déchetterie** sera, quant à elle, desservie comme suit :

lundi	21 décembre 2020	de 16h00 à 18h30
mardi	22 décembre 2020	de 16h00 à 18h30
mercredi	23 décembre 2020	de 9h30 à 11h30 et de 16h à 18h30
jeudi	24 décembre 2020	fermé
vendredi	25 décembre 2020	fermé
samedi	26 décembre 2020	fermé
lundi	28 décembre 2020	de 16h00 à 18h30
mardi	29 décembre 2020	de 16h00 à 18h30
mercredi	30 décembre 2020	de 9h30 à 11h30 et de 16h à 18h30
jeudi	31 décembre 2020	fermé
vendredi	1er janvier 2021	fermé
samedi	2 janvier 2021	fermé

Dès le 4 janvier 2021, reprise de l'horaire habituel.

Et pour les amateurs de lecture, la **Bibliothèque communale** sera ouverte de la façon suivante :

samedi	19 décembre 2020	de 10h à 12h
mardi	29 décembre 2020	de 15h15 à 19h
samedi	2 janvier 2021	de 10h à 12h

Dès le 4 janvier 2021, reprise de l'horaire habituel.

Le Conseil communal et le personnel communal vous souhaitent de très bonnes Fêtes et vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2021

Dans le rétroviseur

Sauriez-vous dire en quelle année cette photo a été prise ?



Cette photo a été prise en 1970. Il s'agit de la construction de l'autoroute.

Si vous avez des photos à faire partager, n'hésitez pas à les communiquer à l'Administration communale.

Retours de voyage et voyage vers la Suisse – Coronavirus

Procédure dans le canton de Fribourg

Dès le 6 juillet 2020, toute personne franchissant la frontière depuis un État ou un territoire avec un risque élevé d'infection doit se mettre en quarantaine durant dix jours.

Les personnes qui entrent dans le canton de Fribourg en provenance d'un État ou territoire avec risque élevé d'infection doivent déclarer leur arrivée dans les deux jours au moyen du formulaire d'inscription sur le lien suivant :



<https://www.fr.ch/sante/covid-19/covid-19-retours-de-voyage-et-voyage-vers-la-suisse-procedure-dans-le-canton-de-fribourg>

Pendant les 10 derniers jours, vous avez transité plus de 24h ou séjourné dans une région ou un pays mentionnés dans la liste des territoires avec risque élevé d'infection au coronavirus.

Procédure à suivre :

- Consultez la liste de l'Office fédéral de la santé publique des États ou territoires avec risque élevé d'infection.
- Immédiatement après votre arrivée, rentrez chez vous ou rendez-vous dans un hébergement adapté.
- Vous devez y rester en permanence **durant 10 jours**.
- **Déclarez votre arrivée dans les deux jours au moyen du formulaire d'inscription.** Les familles et les groupes doivent remplir un formulaire pour chaque personne concernée (y compris les enfants).
- Suivez les consignes des autorités.

L'obligation de quarantaine s'applique également pour les personnes qui ont transité durant plus de 24h par une région à risque.

En cas de questions liées à la santé ou à l'annonce du retour et de la surveillance, vous pouvez contacter la hotline « santé » du canton de Fribourg au T +41 84 026 1700.

Pour des questions liées à la quarantaine (pays, conditions) :
veuillez consulter la page de l'Office fédéral de la santé publique OFSP
(Hotline OFSP: T +41 58 464 44 88, 6–23 h).

Déchets encombrants

Rappel des règles

Pour rappel, les objets encombrants sont à déposer au bord de la voie publique, au plus tôt la veille du ramassage et au plus tard le jour du ramassage à 7h.

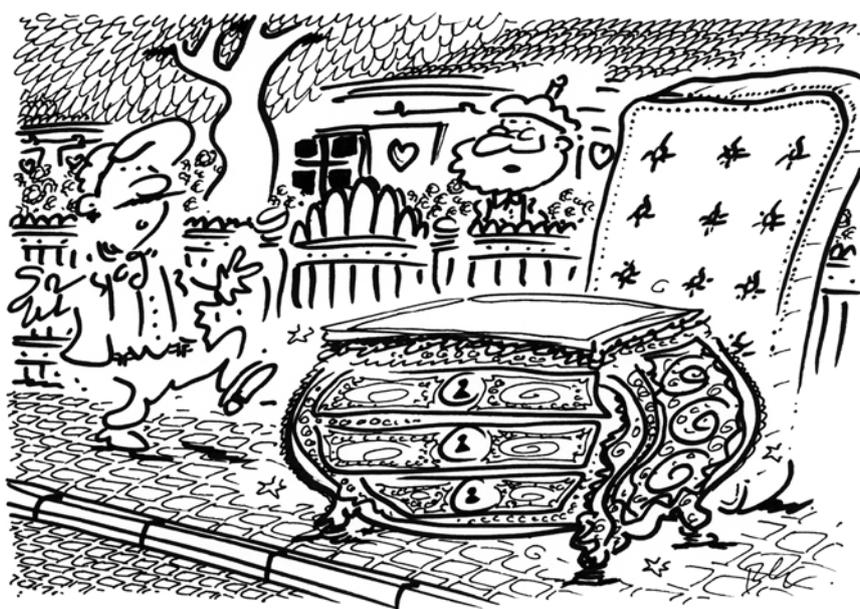
Ce sont de gros déchets combustibles, n'entrant pas dans un sac de 110 lt, ainsi que les objets métalliques, vélos, poussettes, appareils électriques et vitrerie. Les sacs-poubelles et emballages opaques fermés ne sont pas ramassés avec les déchets encombrants.

Les déchets organiques, toxiques, inertes et de chantier, batterie, carton et papier, sagex doivent être apportés à la déchetterie. Les pneus doivent être amenés aux commerces spécialisés.

Si ces règles venaient à ne pas être respectées, l'autorité compétente se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires qui s'imposeraient.

Ces règles sont mises en place pour des questions de sécurité, d'image et de respect pour les citoyennes et citoyens de Givisiez.

Nous vous remercions de votre compréhension.



Vie sportive, culturelle et sociale

Projet de réseau VTT dans le Grand-Fribourg

Un projet d'harmonisation de pistes VTT en forêt est actuellement en cours afin de légaliser certains tracés pour que la cohabitation se passe au mieux. Dans cette attente, voici provisoirement l'ébauche d'une charte à l'attention des usagers de la forêt :

1. Partagez les sentiers
2. Les vététistes donnent la priorité aux autres usagers
3. Les vététistes ralentissent lorsqu'ils croisent quelqu'un
4. Ne laissez pas de traces de votre passage
5. Soyez responsable et courtois
6. En cas de contact avec la faune, arrêtez-vous, laissez passer l'animal

Si vous deviez constater l'aménagement sauvage de pistes en forêt, n'agissez pas spontanément (obstruction des passages, démontage d'installations, ...), mais contactez la commune, le garde-faune ou le forestier. Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration.

*Commission de projet VTT
du Grand Fribourg*



Vie sportive, culturelle et sociale (suite)



COVID, grippe saisonnière et interventions du **Chaperon Rouge**

- Le Chaperon Rouge n'intervient pas dans une famille :
 - dans laquelle un cas de COVID a été confirmé (chez les parents ou l'enfant)
 - si un adulte présente des symptômes ressemblant au COVID et n'a pas encore été testé
 - si un adulte ou un enfant a été mis en quarantaine et présente des symptômes grippaux.
- Le Chaperon Rouge peut intervenir, dans les situations où un enfant présente des symptômes grippaux légers ou modérés, tels que rhume, toux légère, mal de gorge, pas de fièvre ou fièvre légère ainsi qu'un bon état général
- En cas de symptômes grippaux plus importants chez l'enfant, le Chaperon Rouge décide selon la situation.
- Le Chaperon Rouge peut intervenir dans les situations où un enfant a été mis en quarantaine et ne présente pas de symptômes grippaux.
- Le Chaperon Rouge intervient pour tous les autres cas : angine, varicelle, otite, problème de garde, grands-parents absents, autre maladie des parents, etc.
- Les missions se font dans le respect des consignes de sécurité (masque et/ou distance, désinfection, etc.)
- Le Chaperon Rouge évalue la situation au cas par cas. Dans le doute, il peut refuser d'intervenir. Il est aussi possible que le service ne puisse répondre à toutes les demandes.
- Dans tous les cas, les parents sont invités à prendre contact avec le service et à donner toutes les informations nécessaires.

Ces informations peuvent changer selon l'évolution de la situation et les directives cantonales et fédérales.

Chaperon Rouge

- lundi au vendredi de 7h30 à 11h30 au 026 347 39 49
- dimanche au jeudi de 20h à 21h au 076 347 39 49 pour les urgences du lendemain matin

chaperon.rouge@croix-rouge-fr.ch
www.croix-rouge-fr.ch

Fribourg le 30.09.2020 / VU



ORCOC AiVsG



Recommandations aux habitants

Rupture alimentation électrique-blackout: que faire ?

Conséquences principales en cas de blackout prolongé

- o Plus d'alimentation électrique, à l'exception des systèmes secourus par des groupes de secours (batteries limitées en général à quelques heures)
- o Personnes bloquées dans les ascenseurs, dans les transports, plus de carburants disponibles
- o Problèmes graves d'éclairage, de chauffage en hiver, de climatisation en été.
- o Perturbations très importantes des moyens de télécommunication, des centres et systèmes de conduite, des réseaux informatiques
- o En principe plus de détection (incendies, sécurité) ni alarmes, créant des problèmes graves de sécurité publique
- o Difficulté, voir impossibilité de communiquer pour les no téléphone importants, 117, 118, 144
- o Les hôpitaux ne sont plus en mesure d'exploiter 100% des lits, malgré le fait que la plus part disposent de groupes de secours (uniquement pour les fonctions vitales)
- o Approvisionnement en denrées de premières nécessité réduit, voir inexistant, frigos, congélateurs hors service.
- o Approvisionnement en eau gravement perturbé, de même que les systèmes d'épuration, de traitement des déchets.
- o Activités économiques, financières, industrielles, agricoles/élevages, administratives, sanitaires et de loisirs suspendues. Risques divers énormes

En fonction de la situation, il se pourrait que les services d'urgences (police, sapeurs-pompiers, ambulances) ne puissent plus être atteints par téléphone. Des informations seront alors diffusées via radio pour indiquer où et comment vous pourrez signaler votre besoin d'aide.



Si plus rien ne fonctionne...

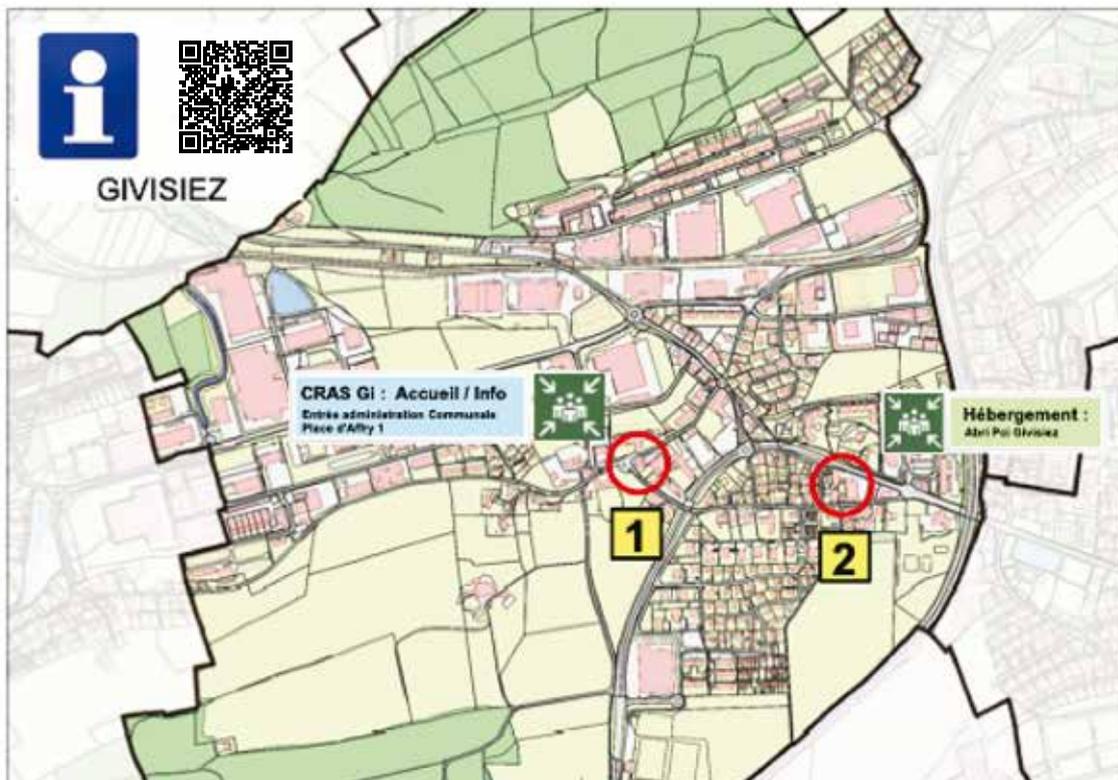
Centre de Rassemblement ORCOC (CRAS)

24h sur 24, possibilité de vous informer et faire communiquer avec les centrales secours 117 – 118 - 144

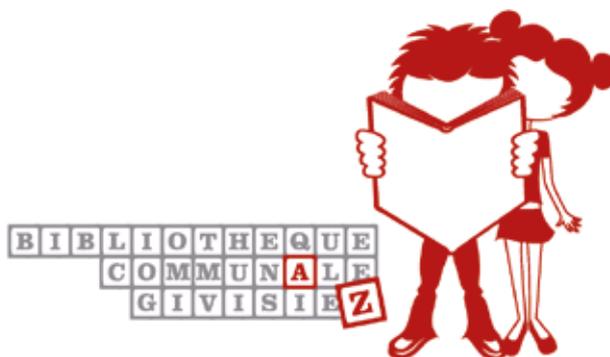
vous pourrez rechercher l'information actualisée 2X par jour, 10:00 et 18:00



GIVISIEZ



Vie sportive, culturelle et sociale (suite)



Chers lectrices et lecteurs,

Les Ateliers d'écriture n'auront pas lieu cette année. En effet, nous avons décidé de les reporter à des temps meilleurs, ceci dû à la situation sanitaire actuelle. Nous ne manquerons pas de vous communiquer les nouvelles dates !

Nous comprenons bien qu'il est peut-être difficile pour chacun de se déplacer et de venir à la bibliothèque pour faire son choix de lecture. C'est pour cette raison, que notre site internet permet dès à présent de faire des réservations de livres, qu'ils soient disponibles en bibliothèque ou déjà empruntés.

Vous n'aurez donc plus qu'à venir chercher vos lectures aux heures habituelles d'ouverture.

N'hésitez pas à contacter vos bibliothécaires, qui se feront un plaisir de vous communiquer la marche à suivre, et qui vous donnerons vos codes d'accès.

Notre site internet :

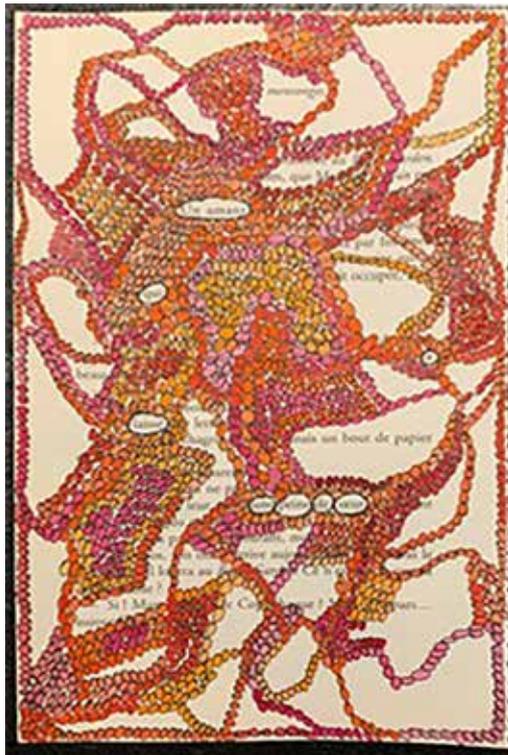
<https://biblio.givisiez.ch>



La bibliothèque a aussi mis sur pied un projet artistique et poétique appelé « Blackout Poésie » ou tout un chacun est invité à y participer, si le coeur vous en dit.

Un poème occultant (ou Blackout poème), c'est quand un poète prend un marqueur sur un texte déjà établi - comme dans un journal ou une page d'un vieux livre - et commence à rédiger des mots jusqu'à ce qu'un poème soit formé. L'élément clé d'un poème occultant est que le texte ET le texte rédigé forment une sorte de poème visuel .

Chaque poème sera exposé dans l'entrée de la bibliothèque. Nous espérons en récolter beaucoup, pour faire vivre une dernière fois ces pages de livres abimés, qui étaient destinés à la benne à papier. Recyclons, faisons de belles choses et de l'art!!



Vie sportive, culturelle et sociale (suite)



ForêtSuisse

Association des propriétaires forestiers

Des trésors en forêt? Qui cherche trouve!

Avec l'automne revient le temps des récoltes. Oiseaux, écureuils et autres rongeurs amassent noix, graines et provisions. Ils ne sont pas seuls: les humains aussi parcourent cette «malle aux trésors» qu'est la forêt, à la recherche d'ornements pour leur logis. Bien que chaque forêt ait un propriétaire, cette quête est licite si elle reste dans des limites raisonnables.

Il n'y aura bientôt plus rien qu'on ne puisse acheter chez les grands distributeurs. Plus besoin d'aller chercher en forêt des matériaux naturels pour créer des décors d'automne ou de Noël. Mais gare, une grande partie de ces articles viennent de loin, de très loin! Les étoiles en écorce sont acheminées du Grand Nord, les pommes de pins proviennent de Chine ou de Turquie, pour ne citer que ces exemples. Il suffit pourtant de parcourir la forêt à côté de chez soi pour en récolter, et ceci gratuitement et en toute légalité.

En Suisse, la loi garantit en effet un libre accès à la forêt mais elle autorise aussi la cueillette de baies sauvages, de champignons, ou la récolte de cônes pour un usage personnel. Avec des cupules de faïnes du hêtre, des glands de chêne, des marrons d'Inde, des cynorhodons, des brindilles couvertes de lichens ramassées au sol, vous pouvez créer vous-même de merveilleux arrangements.

Bien qu'ouvertes à toutes et à tous, toutes les forêts ont un propriétaire. Les visiteurs s'y comportent avec le respect que des invités doivent à leur hôte. Le ramassage se fait avec modération, on ne blesse ni n'endommage les arbres petits et grands, on ne cueille pas de plantes protégées et, pour les champignons, règlements locaux et directives cantonales s'appliquent. La forêt est une boîte à trésors, pas une décharge: reliefs de pique-nique, déchets et autres traces n'y ont pas leur place!

Pour en savoir plus sur la forêt:
www.foretsuisse.ch



Branchages, fruits et champignons, point nous n'amasserons.

Ce dessin de Max Spring est extrait du Petit guide du savoir-vivre en forêt de la Communauté de travail por la forêt (AFW-CTF).

www.waldknigge.ch

Chantier, attention danger!

Il est également permis de ramasser des branches de sapin pour protéger les plantes du jardin ou confectionner une couronne de l'Avent. Mais on ne peut prendre que des branches au sol, une fois le chantier de coupe terminé. Un chantier de coupe, c'est dangereux, notamment lorsque les arbres fraîchement abattus gisent sur le sol. Observez et respectez les barrages et les signaux d'avertissement, même le soir et le week-end!

Connaissez-vous les prestations proposées par le service forestier de votre commune? Peut-être vend-il des arbres de Noël, des branches de sapin, des bûches suédoises, du bois de chauffage et d'autres produits de la forêt locale. Les bonnes choses viennent souvent de tout près. Informez-vous!

à retourner à :		Forêts-Sarine, Région 2 Rte de Grangeneuve 19 1725 Posieux		par mail : jean-paul.borne@fr.ch	
Nom:	Prénom:	TVA 7.7 % comprise			
Rue:	Localité:	Commande minimum 1 stère			
Tél :	Portable:	Testez notre formulaire de commande en ligne !			
Date:	Signature:	www.forets-sarine.ch		Commande de bois de feu	
L'équipe forestière vous préparera volontiers les assortiments de bois de feu suivants:					
Quantité	Longueur	Assortiments	Prix par stère	Livraison	Total CHF
stères	1 m	Bois de feu en quartier, feuillus , vert	90.00	facultative	
stères	1 m	Bois de feu en quartier, résineux , vert	70.00	facultative	
stères	4 - 6 m	Bois de feu rond, feuillus , vert (min 3 st.)	50.00	sur demande	
stères	4 - 6 m	Bois de feu rond, résineux , vert (min. 3 st.)	40.00	sur demande	
stères	1 m	Bois de feu en quartier, feuillus , sec	105.00	livraison obligatoire	
stères	33 cm	Bois de feu en quartier, feuillus , sec	140.00	livraison obligatoire	
stères	1 m	Bois de feu en quartier, résineux , sec	85.00	livraison obligatoire	
stères	33 cm	Bois de feu en quartier, résineux , sec	120.00	livraison obligatoire	
Total stères		Total de la valeur du bois TTC			
Forfait pour livraison à domicile					CHF
pour 1 stère		Livraison	55.00		
pour 2 stères		Livraison	65.00		
pour 3 stères		Livraison	75.00		
pour 4 stères		Livraison	120.00		
pour 5 stères		Livraison	130.00		
pour 6 stères		Livraison	140.00		
pour 7 stères		Livraison	160.00		
pour 8 stères		Livraison	170.00		
pour 9 stères		Livraison	180.00		
dès 10 stères		sur demande, livraison par camion possible, en régie			
Total bois et forfait de livraison à domicile TTC					
Délai de livraison après réception de la commande: maximum 4 semaines					
Pas de livraisons en juillet et août					
Conditions :					
Paiement net à 30 jours, sur facture					
Le bois sera déchargé en vrac devant votre domicile					
Livraison uniquement dans les communes membres de Forêts-Sarine					
Pour tout renseignement, contacter Jean-Paul Borne, forestier, 026 305 56 52 / 079 606 35 37					

Plan de gestion forestier

Radiographie des forêts



Stade 2020
 12 à 15 ans de retard après un déclin de 10% de la production de bois.
 100 000 m³ de bois en moins.

Indicateur clé 100 000 m³
Indicateur clé 100 000 m³
Particularité
 - Surfaces forestières en croissance
 - Répartition forestière en zones de production de bois



Mesures phares

Forêts et protection

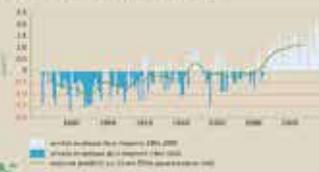
Changements climatiques

Pour faire face aux changements climatiques, une stratégie sylvicole sera mise en place pour les aspects suivants:

- Diversification avec des essences adaptées aux conditions futures
- Augmentation de la diversité structurale (forêts mixtes)

Température annuelle - Suisse - 1864-2016

L'utilisation de bois épave annuellement permet une économie annuelle de 17 000 tonnes de CO₂



Source: Swiss Federal Office for the Environment (BFS, 2018)
 * Moyenne annuelle de la température en Suisse
 ** Moyenne mensuelle de la température en Suisse

Forêts à fonctions multiples

Souplesse dans la production de bois
 La souplesse dans la production et la commercialisation d'assortiments sera renforcée via la conclusion de contrats cadres et la réactivité au marché des bois.

Forêts d'avenir

Développement durable de l'entreprise
 En renforçant les plans de concision du principe de développement durable à l'avenir, l'entreprise contribue de l'entreprise d'aujourd'hui.

Production de bois

Développement de bois énergie
 La possibilité d'approvisionnement de nouvelles centrales en bois énergie sera renforcée.

Services écosystémiques et biodiversité

Prévention de la biodiversité
 La promotion de la biodiversité sera développée via la création de biotopes, de haies étagées et d'autres habitats.

Marketing et communication

À l'attention de nos membres
 L'intérêt des membres sera maintenu en organisant des sorties publiques et une exposition en forêt avec les délégués en début de législature et en actualisant régulièrement le site internet.

Forêts d'avenir

Prestations, qualité, paysage
 Nos équipes assureront des prestations de qualité du milieu forestier. Elles veilleront notamment à la remise en état soignée des sentiers suite à des travaux d'entretien, à la conservation d'arbres remarquables ou spectaculaires et aux aspects paysagers.

Travaux hors forêts

Travaux hors forêts pour nos membres
 La collaboration avec nos membres, pour des travaux hors forêts pour lesquels nous sommes compétents et équipés, sera encouragée.

Communication

Information à la population
 La communication sera améliorée par la rationalisation de l'information concernant les interventions en forêt, en mettant en évidence la compréhension de l'exploitation forestière par les visiteurs.



Un plan de gestion forestier est une base pour le propriétaire, il définit les objectifs et priorités de gestion de la forêt.

Le bois est un matériau durable qui évolue très lentement. Les décisions prises ont des conséquences sur l'usage de la vie d'un arbre.

La forêt forestière est évaluée tous les 15 ans ainsi que celle de l'entretien, plus rapide dans l'évaluation, tous les 5 ans.

Le plan de gestion est une obligation légale pour chaque propriétaire forestier public.

Il est le fruit d'une réflexion concertée entre les propriétaires forestiers, la population et les professionnels de la forêt.

Les quatre régions du territoire de Forêts-Sarine



Forêts-Sarine

www.forets-sarine.ch

**ENCORE PLUS
PROCHE DE
MOI...**



**... à partir
du 13 décembre 2020**
Nouvel horaire sur tpf.ch



tpf.ch



CONCEPTION

Commune de Givisiez

MISE EN PAGE

gem-s.info@bluewin.ch

IMPRESSION

media-f sa